

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 2 (1888)

Artikel: Extraits héraldiques des annales de Boyve
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extraits Héraldiques des Annales de Boyve.

1670. Les points de Coutume que le Conseil de Ville de Neuchâtel donna cette année sont les suivants:

"Quant aux armes du défunt, sa veuve ne peut prétendre aucun droit, soit qu'il y ait des enfants ou non, mais ces armes doivent d'abord parvenir à ses légitimes héritiers, soit enfants ou autres, sinon que le dit défunt en eût testé et disposé autrement."
"(28 Avril)."

1678. On fit l'an 1678, plusieurs réparations dans le temple de Notre-Dame de Neuchâtel, et en même temps on arracha les anciennes et nouvelles armoiries des Comtes qui étaient dans le Mansolee que le Comte Louis avait fait bâtir l'an 1372, de même que les armes des alliances de cette maison, la plupart desquelles et particulièrement celles qui bordaient par le haut l'arc de la machine furent inconsidérément abattues avec les statues des Comtes Conrad & Jean de Gribourz et du Marquis Philippe de Hochberg, qui avaient été ajoutées aux précédentes."

de Jausaud.

La famille de Jausaud ou de Jossaud, Barons de Tarabel & bourgeois de Neuchâtel & Genève porte:

1) dans l'Armorial genevois:
D'or au palmier de sinople & au chef d'azur chargé de 3 étoiles rangées d'argent.

2) dans l'Armorial neuchâtelois:
d'azur au lion d'or issant de trois copeaux de sinople & au chef d'or chargé de 3 lozanges rangés de gueules.

Nous ignorons où le Colonel de Mandrot a puisé ses renseignements car les armoriaux de la Ville & les Rolles, des bourgeois de Neuchâtel sont muets à cet égard. Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il peut-être nous renseigner?

Errata.

Dans notre liste d'Adages bernois, il s'est glissé deux erreurs; il faut lire Manuel au lieu de Mesmel et Otth au lieu de Ottli. (V. Juin.).